

Une antenne de l'OPPBTP ouvre à La Réunion

Poursuivant son implantation dans les départements d'outre-mer, l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) a créé une agence Outre-mer dont une antenne à La Réunion, implantée dans les locaux du Lycée Jean HINGLO à Le Port, qui a ouvert en janvier 2025. Cet ancrage local permettra aux entreprises des branches Bâtiment et Travaux Publics de bénéficier, comme celles de métropole, des conseils d'experts en prévention qui pourront se déplacer sur leurs chantiers ou dans leurs ateliers pour les aider à trouver des solutions pratiques en santé et sécurité adaptées à leur contexte.

Apporter aux acteurs locaux du BTP un service de proximité adapté à leurs besoins

Depuis 2022, en partenariat avec les organisations professionnelles, les services de l'Etat et de l'Assurance Maladie, et les services de prévention et de santé au travail, l'OPPBTP a organisé à La Réunion 7 campagnes de prévention animées par des conseillers experts des agences métropolitaines. Ces campagnes périodiques ont permis aux plus de 1 000 professionnels qui y ont participé de découvrir les services de l'OPPBTP et notamment son site preventionbtp.fr riche de près de 12 000 contenus téléchargeables librement (guides, affiches, fiches pratiques, mémos de chantier, e-learning...), d'outils en libres accès pour la réalisation d'actions, comme la réalisation du document unique d'évaluation des risques ou le suivi des chantiers, et d'un service d'assistance en ligne.

L'ouverture de cette antenne permet d'assurer un service permanent et de proximité aux entreprises de l'île ainsi qu'aux établissements d'enseignement du BTP (CFA, Lycée professionnels, IUT Génie civil) pour lesquels l'OPPBTP réalise des outils pédagogiques qu'elle met librement à leur disposition.

Une offre de service de même nature que celle existant en métropole

L'ouverture d'une agence en outre-mer est la dernière étape du plan mis en place par l'OPPBTP pour répondre à la demande de l'Etat qui a souhaité que les entreprises de ces territoires bénéficient d'une offre de service de même nature que celle qui existe en métropole.

En contrepartie, conformément aux textes en vigueur, les entreprises participent aussi au financement de l'OPPBTP par le biais d'une cotisation qui sera prélevée par les Caisses de congés du bâtiment et des travaux publics à partir de janvier 2025.

Cette nouvelle **agence Outre-mer** vient compléter les douze agences régionales que comptait déjà l'OPPBTP (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Hauts-de-France, Ile-de-France, Occitanie, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Paca-Corse, Pays-de-la-Loire).

À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de près de 400 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentiel et distanciel :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentiel et distanciel.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTP sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.

